

Lisez cet article publié sur le site *lalibre.be* et indiquez ci les affirmations ci-dessous sont vraies, fausses ou non indiquées.

L'expérience professionnelle des 15-25 ans est bien plus importante qu'on ne le pense. D'après une enquête « L'homme et le travail », réalisée par Randstad pour la Belgique, seul un jeune sur dix ne travaille pas. Les jeunes entre 15 et 25 ans travaillent pour gagner de l'argent. Plus de huit sur dix d'entre eux exercent une activité rémunérée. Et parmi les 18-25 ans, ce nombre s'élève même à neuf sur dix.



Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de baby-sitting ou de jardinage; 60% des jeunes travaillent en effet dans une entreprise. Voilà une des principales constatations de cette dernière enquête, basée sur 3 000 interviews réalisées l'an dernier.

Les moins de 25 ans travaillent surtout dans des entreprises où ils font des tâches administratives (19 %); 17 % travaillent dans l'horeca<sup>1</sup>; on retrouve le même pourcentage dans les supermarchés et dans les magasins; 5 % travaillent dans des parcs d'attraction, et 3 % dans des call-centers.

Aucune surprise concernant les petits boulots. Le baby-sitting est toujours en haut de la liste (46 % des jeunes déclarent rendre occasionnellement ce service). En second lieu il y a le jardinage (21 %), suivi de travaux ménagers (18 %). Comment les jeunes font-ils pour trouver un emploi? La plupart d'entre eux compte sur la famille, puis il y a les agences d'intérim et les petites annonces dans les journaux. Les sites spécialisés sur Internet n'ont pas tellement de succès (seulement 4%).

Les rémunérations sont évidemment très variables. La moyenne gagne 1 350 € par an. Si la plupart des salaires annuels se situent entre 750 et 1 250 €, il y a quand même 6 % des jeunes travailleurs qui gagnent plus de 2 500 €. Pour quoi faire?

Autre grand enseignement de cette étude: 19 % de l'argent gagné est épargné. Une petite partie seulement des jeunes épargne, mais ceux qui le font mettent beaucoup d'argent de côté. Mais la plus grande partie emploie son argent pour ses loisirs: sorties de cinéma (17 %), vacances (12 %), téléphone portable et vêtements (11 %).

En conclusion, il faut rappeler que le travail étudiant est réglementé. Le jeune qui envisage un tel boulot doit exiger qu'on lui donne un contrat où il y a marqué: le salaire, la durée et les conditions de travail. Il existe de nombreuses brochures qui fournissent aux jobistes toutes les informations nécessaires à une première expérience, telles que « Clés pour... le travail des étudiants » (Ministère de l'Emploi et du Travail) ou « Jobs d'étudiants, mode d'emploi » ainsi que de nombreux sites sur Internet, tel que [www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be).

**SOURCE:** LaLibre.be

---

<sup>1</sup> **Horeca:** Acronyme qui désigne le secteur d'activités de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés.

		VRAI	FAUX	NON INDIQUÉ
1	L'expérience professionnelle des 15-25 ans n'est pas très remarquable.			
2	Selon cette enquête, la plupart des jeunes en Belgique ne travaillent pas.			
3	La plupart des jeunes entre 15 et 25 ans travaillent dans une entreprise.			
4	Beaucoup de jeunes filles travaillent comme baby-sitters.			
5	La plupart des jeunes ont recours à l'Internet pour chercher un emploi.			
6	Les jeunes gagnent en moyenne 1350 € par mois.			
7	La plupart des jeunes utilise leur salaire pour leurs loisirs.			
8	Le travail étudiant est réglé.			
9	Pour les jeunes, ce n'est pas nécessaire de signer un contrat.			
10	Les jeunes disposent de beaucoup d'information pour leurs aider à avoir une bonne première expérience de travail.			

**Commentez cette enquête avec votre voisin(e):**

*Qu'en pensez-vous? Comment est la situation dans votre pays ?*

